



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
LE MERCREDI 21 décembre 2022 – 19 H
Centre récréatif Jean-Guy-Houle – 151 rue Gamelin**

ORDRE DU JOUR

- A. Ouverture de la séance**
 - 1. Mot de bienvenue
 - 2. Adoption de l'ordre du jour
- B. Présentation des prévisions budgétaires 2023 et du plan triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025**
- C. Prévisions budgétaires 2023 et du plan triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025 – Adoption**

Période de questions

- D. Levée de la séance**

Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier